

Brandis depuis le Col des Lèques

Castellane



Cadières de Brandis depuis Brandis (Adri 04)

Depuis le col des Lèques, cet itinéraire offre une vue spectaculaire sur les Cadières de Brandis au hameau de Brandis.

Montant d'abord par une piste dans une forêt de pins, l'itinéraire bascule ensuite sur le versant sud plus aride. Il descend alors jusqu'à l'entrée de Villars et se poursuit en traversée jusqu'au hameau de Brandis et sa magnifique vue sur les Cadières de Brandis.

Le retour s'effectue par le même itinéraire qu'à l'aller.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 11.3 km

Dénivelé positif : 627 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : A voir : les incontournables du 04, Curiosité géologique

Itinéraire

Départ : Col des Lèques, Castellane

Arrivée : Col des Lèques, Castellane

Balisage :  PR

Sur votre chemin...



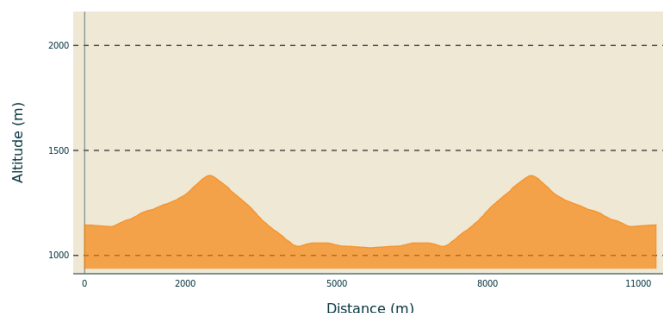
Reboisement en montagne (A)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Cet itinéraire est dans la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence et dans le Parc naturel régional du Verdon (espaces naturels protégés). Consulter la réglementation au départ de l'itinéraire.

Profil altimétrique



Altitude min 1037 m
Altitude max 1381 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Digne-les-Bains (44 km), suivre la N85 en direction de Nice jusqu'à Barrême puis la D4085 en direction de Castellane jusqu'au col des Lèques.

Parking conseillé

Parking aménagé au col des Lèques, Castellane.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>

Office de tourisme de Castellane
2 Bd St Michel, 04120 Castellane
contact@castellane-verdon.com
Tel : +33 (0)4 92 72 59 12
<http://www.castellane-verdon.com>



Sur votre chemin...



Reboisement en montagne (A)

Le reboisement en montagne débuta suite à la promulgation d'une loi en 1860 qui visait à corriger l'action dévastatrice des torrents qui ont causé de grandes catastrophes dans les Alpes en 1856 et 1859. L'administration des eaux et forêts, mais aussi les propriétaires des terrains, réalisèrent un travail colossal de plantation de pins noirs d'Autriche. L'Office National des Forêts estime à plus de 200 000 hectares la surface reboisée entre 1878 et 1965. La pinède que vous traversez a été plantée à cette époque.

Crédit photo : SA - CD Alpes de Haute-Provence